



# Veille

CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE PROSPECTIVE



Juillet 2013

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la dernière sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veillecep.fr/>).

*NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle du ministère.*

Céline Laisney

Chargée de mission Veille, Centre d'études et de prospective

## POLITIQUE AGRICOLE

### La nouvelle PAC et ses impacts potentiels sur les marchés fonciers européens

Le Parlement européen vient de publier une étude sur « Les effets possibles des nouveaux paiements directs de la PAC sur les marchés fonciers de l'Union européenne ». Elle combine des approches théoriques et des études de cas dans le cadre d'une analyse comparative entre les États membres.

Ce rapport reprend dans une première partie des études antérieures qui montrent la complexité des effets des paiements directs sur le marché du foncier compte tenu de la grande hétérogénéité des marchés fonciers européens (en termes de rareté relative des terres, proportion de terres en location, négociabilité des droits, réglementation et existence d'institutions de régulation des marchés fonciers...) et de la diversité des modèles de paiements uniques. En effet, en 2003, les États membres ont pu choisir les modalités de mise en œuvre des paiements uniques soit en appliquant des droits à paiement fondés sur les montants de référence historiques individuels ("modèle historique"), sur des montants de référence historiques régionaux («modèle régional») ou une combinaison des deux approches («modèle hybride»). Les pays qui ont rejoint l'UE en 2004 et 2007 ont introduit un nouveau système de paiements appelé régime de paiement unique à la surface.

L'étude montre que l'impact des paiements uniques, sur la période 2003-2010, semble beaucoup plus faible dans les pays ayant opté pour le modèle historique. Alors que dans ce modèle, les droits à paiements ne prennent en compte que les terres exploitées, les modèles régional et hybride fondent les droits à paiement sur la quasi-totalité des hectares de terres agricoles éligibles. Cette situation a eu une incidence importante sur le prix des terres. Les exploitants agricoles qui disposaient de davantage de droits à paiement que de terres exploitées

étaient incités à louer dans le but d'activer la plus grande part possible de leurs droits. Cela a entraîné une augmentation de la demande globale de terres en location et une élévation des loyers. Les paiements directs ont donc eu plus d'impacts sur le montant des loyers fonciers (revu à la hausse) que sur les prix de vente de terres agricoles.

L'étude identifie 13 scénarios compatibles avec le projet de réforme 2013 de la PAC. Afin de parvenir à une répartition plus équitable du soutien, le modèle historique va être abandonné au profit du modèle régional, qui se traduira par une convergence des paiements entre États membres et au sein de chacun des États. Ces convergences introduiront des effets redistributifs sur les subventions.

Au niveau des impacts sur les marchés fonciers, les auteurs du rapport estiment que la convergence serait susceptible d'augmenter la rente foncière là où les aides vont augmenter et dans les pays qui étaient encore sur base historique. À l'inverse, le verdissement de la PAC et le paiement redistributif seraient susceptibles d'entraîner une diminution de la capitalisation des paiements directs dans la valeur des terres, et pourrait se traduire par une baisse des loyers fonciers.

Toutefois, cette étude comporte quelques limites. Entre autres, elle ne permet pas d'apprécier les effets des paiements uniques sur les entrants et les sortants en agriculture. En effet, la question de la valorisation des droits à paiement lors d'une transmission des exploitations n'est pas traitée. L'analyse serait à compléter par une approche des effets des paiements directs sur le coût de reprise d'une exploitation.

Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

<http://www.europarl.europa.eu/studies>

## INTERNATIONAL

### **Future politique agricole américaine : échec des négociations**

La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil viennent de parvenir à un accord sur les mesures de la future Politique agricole commune qui couvrira la période 2014-2020. Pendant ce temps, les États-Unis préparent leur futur *Farm Bill* – loi cadre agricole d'une durée de 5 ans –, mais les négociations se prolongent et l'accord tarde à se faire. Alors que le *Farm Bill* actuel devait arriver à échéance le 30 septembre 2012, il a déjà été prolongé d'un an et cette prolongation pourrait encore être étendue.

Les dernières discussions qui se sont tenues à la Chambre des représentants le 20 juin se sont en effet soldées par un échec, du fait de désaccords budgétaires. Selon les services économiques de l'ambassade de France à Washington, ces désaccords portent principalement sur les réductions à appliquer à l'aide alimentaire, le plus important poste du *Farm Bill*, que les Démocrates veulent limiter contrairement aux membres du *Tea Party*.

D'autres points, au-delà des seuls aspects budgétaires, ont aussi été abordés. Alors qu'il était prévu jusqu'alors d'introduire des outils rénovés d'intervention pour le secteur laitier, la Chambre des représentants s'est exprimée contre la mise en œuvre d'une gestion dynamique de l'offre de lait, craignant que ce dispositif ne contraigne les gains des producteurs. Elle propose certes de nouvelles aides anticycliques, mais qui ne seraient plus conditionnées au déclenchement de réductions relatives des volumes de production en cas de sur-offre.

La *National Milk Producer Federation*, regroupant les coopératives qui commercialisent la majorité du lait produit aux États-Unis, s'est montrée très déçue par ce vote. Selon elle, la suppression du *dairy market stabilization program*, qui était associé au *margin insurance program*, revient à perdre le contrôle des coûts du dispositif, au détriment des dépenses fédérales et du

contribuable. Les négociations vont donc se poursuivre.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Sources :

- *Farm policy* <http://farmpolicy.com/2013/06/21/farm-bill-friday/>
- *Flash agri Zone Alena* n°182, 31 juin 2013 <http://fr.ambafrance-us.org/spip.php?article1824>
- Réactions de la NMPF sur <http://www.nmpf.org/latest-news/press-releases/jun-2013/nmpf-statement-passage-goodlatte-scott-farm-bill-amendment>

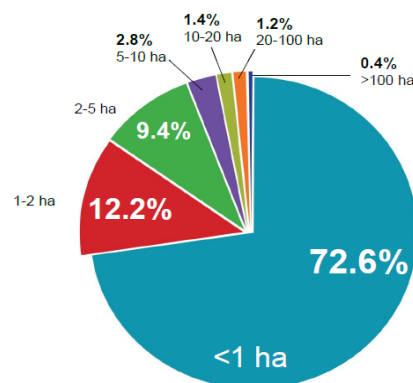
## Investissements et petits producteurs : un panel d'experts alimente la controverse internationale

Alors que la place des petits producteurs dans les stratégies de sécurité alimentaire est au cœur de controverses internationales, un rapport publié par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale recommande non seulement d'investir dans la petite agriculture, mais aussi de donner la priorité à l'investissement par les petits producteurs eux-mêmes.

La principale contrainte à l'investissement pour les petits producteurs est l'accès aux ressources, en particulier la terre et l'eau. Mais avec un minimum d'investissements, la productivité totale des facteurs de cette forme d'agriculture est particulièrement élevée. Selon les experts, la petite agriculture peut être potentiellement très efficace du point de vue économique, social et environnemental, et doit être un levier important dans les stratégies de développement.

Le rapport recommande la mise en place de stratégies nationales pour l'investissement des petits producteurs. Pour cela, il incite à reconnaître les droits individuels et collectifs de ces producteurs, et à leur faciliter l'accès aux facteurs de production, aux marchés et aux services financiers. Il indique également qu'il y a urgence à financer une recherche nationale et des services de conseil spécifiquement centrés sur les petits producteurs.

Répartition des exploitations agricoles dans le monde par surface



Ce rapport paraît au moment où la « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » est largement discutée. L'initiative, lancée en 2012 par le G8 sous présidence américaine, en partenariat avec une cinquantaine d'entreprises, met l'accent sur l'accélération du processus d'apport de capitaux privés dans l'agriculture africaine. Or, les réformes de politiques publiques des pays africains (foncier, propriété intellectuelle, etc.), que prévoient ces partenariats, suscitent de vives critiques, à l'instar de la récente pétition des sociétés civiles africaines qui parle de « nouveau colonialisme », du communiqué des ONG allemandes intitulé « ajustement structurel 2.0 », ou de celui d'ONG françaises qui évoquent une « menace pour la sécurité alimentaire ».

Tandis que les promoteurs de la « Nouvelle Alliance » mettent en avant les nouveaux flux d'investissements qui vont ainsi être mobilisés en faveur de l'agriculture africaine, ces acteurs dénoncent des mécanismes défavorables aux petits producteurs de ces pays.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Sources :

Rapport du HLPE, FAO :

[http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/hlpe/hlpe\\_documents/HLPE\\_Reports/HLPE-Report-6\\_Investing\\_in\\_smallholder\\_agriculture.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-6_Investing_in_smallholder_agriculture.pdf)

Déclaration de la société civile africaine :

<http://www.inadesfo.net/IMG/pdf/petition.pdf>

Forum pour l'Environnement et le Développement (Allemagne) :

[http://www.forumue.de/fileadmin/userupload/AG\\_Landwirtschaft\\_Ernaehrung/Message\\_G8-Initiative\\_New\\_Alliance\\_16012013\\_Englisch.pdf](http://www.forumue.de/fileadmin/userupload/AG_Landwirtschaft_Ernaehrung/Message_G8-Initiative_New_Alliance_16012013_Englisch.pdf)

Communiqué CCFD, ACF, OXFAM et al. (France) :

<http://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/positioning82013.pdf>

## **Une nouvelle ruralité émergente. Regards croisés sur les transformations rurales africaines**



Publié conjointement par le CIRAD et le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, organe de l'Union africaine), avec le soutien financier de l'AFD (Agence française de développement), l'atlas *Une nouvelle ruralité émergente* présente un état des lieux des recompositions rurales en Afrique, du nord et subsahariennes.

Il croise des données sur la démographie, le peuplement, l'urbanisation et l'utilisation des ressources avec les dynamiques spatiales et économiques, à la fois à l'échelle continentale et au travers de quelques exemples régionaux. S'inscrivant dans le cadre du nouveau programme *Rural Futures* du NEPAD (*New Partnership for Africa's Development*), il offre une base de référence pour des travaux ultérieurs qui permettront d'affiner les analyses et de repérer les principales évolutions. Il sera en effet régulièrement augmenté et mis à jour.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : CIRAD

<http://www.cirad.fr/publications-ressources/edition/etudes-et-documents/atlas-une-nouvelle-ruralite-emergente-en-afrique>

### L'étiquetage nutritionnel : quelle efficacité ?

L'étiquetage nutritionnel est l'un des outils utilisés par les pouvoirs publics pour essayer de modifier les comportements alimentaires dans un sens plus favorable à la santé des consommateurs. Sur la base de travaux en cours en psychologie, sociologie et économie comportementale et industrielle, dans le cadre du projet de recherche « AlimInfo » financé par l'Agence nationale de la recherche, Bernard Ruffieux et Louis-Georges Soler ont synthétisé dans un récent numéro d'*Inra Sciences sociales* les avantages et limites de différentes démarches d'étiquetage.

L'étiquetage descriptif ou informatif, qui prend la forme du tableau nutritionnel apposé au dos des emballages, souvent complété par des mentions explicitant la contribution aux recommandations nutritionnelles journalières (RNJ), est le plus largement répandu en France (80% des produits du marché). Des travaux montrent que s'il peut parfois faciliter des régimes alimentaires plus sains, son impact général reste assez modeste, en raison notamment du difficile arbitrage entre goût et santé : le biais de la « préférence pour le présent » favorise le plaisir hédonique face à un bénéfice santé reporté dans un avenir plus lointain et incertain.

L'étiquetage prescriptif consiste en un logo apposé en face avant des produits qui, par un jeu de couleurs, permet une identification rapide de la qualité nutritionnelle par le consommateur (feux tricolores uniques ou multiples par nutriment, logo du Programme National Nutrition Santé ou coche verte). Le modèle de logo préféré dépend du public visé : chez les populations moins favorisées, peu sensibles à l'information nutritionnelle, les logos uniques agrégés, tels qu'un feu tricolore ou une clé verte, semblent être plus acceptés.

Il faut aussi tenir compte de l'impact d'un tel étiquetage sur l'offre, et sur les stratégies d'entreprise, pour en mesurer l'efficacité. En effet, le risque est que les entreprises baissent les prix des produits désignés ainsi comme étant de moins bonne qualité nutritionnelle pour compenser les baisses de parts de marché provoquées par l'affichage. Dans ce cas, les effets de l'information pourraient être largement amoindris par les effets prix, et de nouveaux travaux sont nécessaires pour explorer ces ajustements entre l'offre et la demande.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : *Inra Sciences sociales*

<http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/151302/2/iss12-5-6.pdf>

### Essor des marchés de proximité

Selon une étude de la chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France, depuis quelques années, les marchés sont de nouveau recherchés, du fait du changement de comportement d'achats de certains consommateurs, demandeurs de plus de proximité, qu'ils considèrent comme gage de qualité et de sécurité quant à la provenance de leurs aliments.

Environ 8000 marchés sont actuellement répartis sur l'ensemble du territoire national. En Ile-de-France, 550 marchés ont été recensés en 2011, dont 97 dans la capitale. Depuis 2001, 8 nouveaux marchés ont été créés dans Paris.

Les marchés à dominante alimentaire sont très largement majoritaires et environ 30% du chiffre d'affaires réalisé provient de la vente de fruits et légumes, 20% de la vente de viandes et volailles, 20% des poissons et produits de la mer, et un peu plus de 15% des produits laitiers et de la crèmerie. Aujourd'hui, d'après l'étude, les marchés représentent un quart des fruits et légumes



et un quart des produits de la mer vendus en France.

Pour satisfaire cette demande croissante, les marchés évoluent : après avoir renforcé le contrôle qualité et l'hygiène, ils étendent leurs horaires (marchés d'après-midi ou de début de soirée, en semaine) afin de capter la clientèle des actifs.

Mais le facteur démographique risque de freiner leur essor : en effet, plus de 40% des marchands actuels ont plus de 55 ans, et le renouvellement des métiers comme les bouchers ou les fromagers, se fait difficilement.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : CCI Paris Île-de-France

<http://www.etudes.cci-paris-idf.fr/publication/197-enjeux-ile-de-france-marches-proximite-franciliens>

## ECONOMIE

### L'élevage irlandais : bilan et perspectives de systèmes à l'herbe

Le dossier *Économie de l'Élevage* (publication régulière de l'Institut de l'élevage) du mois de juillet est consacré aux filières d'élevage en Irlande. Avant d'aborder les perspectives à l'horizon 2020, ce dossier traite des atouts et faiblesses caractérisant les filières bovin lait, bovin viande et ovine aujourd'hui. Leur point commun : des systèmes de production basés sur l'herbe, avec de ce fait des coûts de production relativement bas.

Si ces systèmes herbagers confèrent de la compétitivité aux productions animales irlandaises, majoritairement tournées vers l'export, les auteurs en soulignent également la fragilité : les élevages sont très sensibles aux aléas climatiques affectant les rendements fourragers et leur production est très saisonnalisée. Cela constitue une contrainte pour les industries d'aval, en particulier en production laitière, avec des flux de lait irréguliers à gérer. Néanmoins, selon des travaux du département irlandais à l'agriculture cités dans le dossier, « le surcoût induit par la saisonnalité de la production laitière est plus que compensé par l'adoption d'un modèle *low cost* en amont. »

Ce dossier revient par ailleurs sur les spécificités foncières irlandaises qui, selon les auteurs, ont contribué à limiter la restructuration du secteur agricole. Alors qu'en France, le nombre d'exploitations a été réduit d'un quart entre 2000 et 2010, ce nombre est resté stable en Irlande, avec une très légère progression de la surface moyenne des exploitations (+1,4 %). Le marché foncier y est très étroit, avec un fort attachement à la propriété de la part des exploitants, y compris après la cessation de leur activité, ce qui n'est pas spécifique à l'Irlande. Mais, à la différence de la France, qui dispose d'une politique foncière permettant de modérer les prix, à la faveur des jeunes installés, les prix à l'achat ainsi qu'à la location sont très élevés en Irlande. En outre, en l'absence de politique de remembrement, le parcellaire est très morcelé.

Dans un contexte de morosité économique, le gouvernement a annoncé un plan ambitieux d'accroissement de la production agricole, *Food Harvest 2020*, avec pour objectifs +50% pour la production laitière en 2020, + 40% d'accroissement en valeur de la production bovine et + 20% pour la production ovine. Ce dossier est toutefois plus prudent, en soulignant qu'aucun moyen financier n'a pour l'instant été alloué à ce plan, bien qu'il constitue un projet « fédérateur » pour les filières. Si les auteurs tablent sur des perspectives d'augmentation de 30% à 40% pour la production laitière d'ici à 2020 dans l'après-quotas laitiers, l'avenir s'annonce plus morose pour la production de viande bovine, qui serait stable sur la période, tout comme pour la production de viande ovine, largement dépendante des soutiens octroyés dans le cadre de la PAC.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Sources :

Le dossier de l'Institut de l'Elevage :

[http://idele.fr/index.php?](http://idele.fr/index.php?id=313&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[controller]=idelesolr&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[action]=rec)

[id=313&tx\\_atolidelesolr\\_atolidelesolr\[controller\]=idelesolr&tx\\_atolidelesolr\\_atolidelesolr\[action\]=rec](http://idele.fr/index.php?id=313&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[controller]=idelesolr&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[action]=rec)  
[ommends&tx\\_atolidelesolr\\_atolidelesolr\[content\]=9928&cHash=c5a304bdb800f3b653eb5a0637dc](http://idele.fr/index.php?id=313&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[controller]=idelesolr&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[action]=rec)  
[a740](http://idele.fr/index.php?id=313&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[controller]=idelesolr&tx_atolidelesolr_atolidelesolr[action]=rec)

Voir également la note sur la stratégie agroalimentaire de l'Irlande à l'horizon 2020 :  
<http://veilleagri.hautetfort.com/search/food%20harvest>

## ENVIRONNEMENT

### Impact du changement climatique en Afrique et en Asie

Intitulé *Baissons la chaleur : phénomènes climatiques extrêmes, impacts régionaux et plaidoyer en faveur de l'adaptation*, un nouveau rapport de la Banque mondiale détaille les effets du changement climatique sur la production agricole dans trois régions : Afrique subsaharienne, Asie du Sud-Est et Asie du Sud. Cette étude, qui a mobilisé les compétences scientifiques du *Potsdam Institute for Climate Impact Research* et de *Climate Analytics*, s'appuie sur des simulations informatiques afin de dresser un tableau précis des fragilités de chaque région.

En Afrique subsaharienne, les chercheurs identifient la question de la sécurité alimentaire comme le défi suprême, en raison des risques de sécheresse, d'inondation, et de la modification des régimes de précipitations. Avec un réchauffement de 1,5 à 2°C, sécheresse et aridité pourraient rendre entre 40 et 80 % des terres agricoles impropres à la culture du maïs, du millet et du sorgho à l'horizon 2030-2040.

Avec 4 degrés supplémentaires, à l'horizon des années 2080, les précipitations annuelles pourraient être réduites dans une proportion atteignant jusqu'à 30% par rapport à la situation actuelle en Afrique australe, tandis que l'Est du continent risque de connaître un phénomène inverse. Le niveau de dioxyde de carbone augmentant, les écosystèmes pastoraux pourraient se modifier (des prairies devenant des savanes boisées par exemple), ce qui risque de réduire la disponibilité de fourrages pour le bétail.

En Asie du Sud-Est, une élévation du niveau des océans de 30 centimètres, attendue dès 2040 si rien n'est fait, provoquerait des inondations importantes dans les villes et gorgerait de sel les champs situés en contrebas, qui deviendraient impropres à la culture. Dans un pays gros producteur de riz comme le Vietnam, une élévation du niveau de la mer de 30 centimètres entraînerait une perte de production d'environ 11%. Dans le même temps, les tempêtes devraient redoubler d'intensité. Le rapport prévient aussi du risque de réduction des prises en mer dans le sud des Philippines, en raison du réchauffement de l'eau et de la destruction des biotopes.

En Asie du Sud, moussons erratiques et vagues de chaleur auront des répercussions sur les cultures. Avec le recul des glaciers himalayens, le débit de fleuves comme l'Indus et le Gange se réduira, ce qui pourrait priver des centaines de millions d'habitants de sources suffisantes d'eau et de nourriture.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : Banque mondiale

[http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/French\\_Executive\\_Summary\\_Turn\\_Down\\_The\\_Heat\\_Climate\\_Extremes\\_Regional\\_Impacts\\_Case\\_for\\_Resilience.pdf](http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/French_Executive_Summary_Turn_Down_The_Heat_Climate_Extremes_Regional_Impacts_Case_for_Resilience.pdf)

## RECHERCHE

### Lutte contre les mouches tsé- tsé en Afrique

Trois chercheurs de l'université éthiopienne Haramaya présentent dans le *Journal of Veterinary Medicine and Animal Health* une étude menée entre novembre 2009 et 2010, dans des régions de l'Ouest du pays, qui précise les types de mouches tsé-tsé (glossines) rencontrées en fonction de différents facteurs tels que la saison, l'altitude et le type de végétation.

Les catégories les plus particulièrement agressives comme *glossina morsitans* et *glossina palpides* sont le plus souvent rencontrées dans les zones végétales riveraines de cours d'eau. Les zones les plus touchées sont ensuite la savane, la forêt et enfin les zones cultivées. L'étude propose, afin d'en réduire le coût, un ciblage du plan de contrôle sur les vecteurs les plus redoutables.

Ces insectes, vecteurs des trypanosomes animales, sont considérés comme un des freins au développement de l'élevage en Afrique, du fait des pertes de production induites par ces maladies. Des mesures de contrôle des populations de mouches ont été mises en place dans les pays concernés.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *Journal of Veterinary Medicine and Animal Health*  
<http://www.academicjournals.org/jvmah/contents/2013%20Cont/July.htm>

## SÉCURITÉ SANITAIRE

### Féminisation de la profession vétérinaire

Dans le cadre du projet ANR « PAN, le gouvernement des animaux », un cinquième colloque s'est tenu le 21 juin dernier à l'INRA d'Ivry, sur le thème de l'évolution de la profession vétérinaire, entre féminisation et spécialisation.

Laure Bonnaud (INRA) avait invité deux personnalités internationales qui se sont exprimées sur le phénomène de féminisation massive que connaît cette profession, et ce dans la plupart des pays de l'OCDE.

Presque exclusivement masculine jusqu'au milieu des années 1960, la profession se féminise fortement depuis 20 ans. En Europe, entre 70 et 80% des jeunes vétérinaires sortants sont des filles. Ce taux est encore supérieur aux États-Unis. À titre comparatif, les universités de médecine humaine, féminisées beaucoup plus précocement que les écoles vétérinaires, sont restées plus proches d'un ratio de 1/3 de garçons pour 2/3 de filles.

Muriel Surdez (université de Fribourg), mandatée par la fédération vétérinaire suisse, a enquêté sur la perception de la féminisation par les vétérinaires hommes. Certains y voient des effets négatifs, et notamment une désaffection pour la pratique vétérinaire rurale qui passe pour attirer moins les femmes. D'autres vont jusqu'à pronostiquer que cette féminisation extrême conduira à une baisse du prestige de la profession.

Leslie Irvine (université de Boulder), estime que malgré le taux de féminisation, la profession a conservé jusqu'à ce jour une image assez masculine, image parfois entretenue par certaines femmes vétérinaires elles-mêmes qui ont en quelque sorte « virilisé » leur comportement dans l'exercice de leur profession.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : INRA <http://www7.paris.inra.fr/ritme>



## Le réseau européen d'alertes alimentaires (RASFF)

En juin dernier, Tonio Borg, commissaire européen pour la santé et les consommateurs, a présenté le rapport annuel 2012 du RASFF (*Rapid alert system for food and feed*), réseau qui depuis 1979 joue un rôle actif dans la protection des consommateurs européens par l'information qu'il diffuse.

Le réseau s'est développé une première fois en 1992, avec la mise en place du marché unique, puis en 2002 avec l'instauration de la *Food law*, à laquelle le RASFF est depuis rattaché sur le plan juridique. Plus récemment, en 2012, le RASFF s'est massivement mobilisé en matière de gestion de crise d'origine alimentaire, suite à la découverte en 2011 de bactéries *Escherichia Coli* dans des graines germées. Le réseau compte maintenant 31 États membres.

Ce rapport donne une vision des différents enjeux à venir et montre comment le RASFF a évolué, en lien avec la globalisation croissante de la production et des échanges et de leurs impacts possibles sur la survenue d'incidents liés à l'alimentation. Parmi les futures adaptations possibles, figure la prise en compte des alertes alimentaires relatives à des fraudes. Cette modification a été envisagée suite à l'affaire de la viande de cheval. En 2012, 8797 notifications ont été effectuées, dont 520 portaient sur un risque majeur pour la santé publique.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : RASFF

[http://ec.europa.eu/food/food/rapidalert/docs/rasff\\_annual\\_report\\_2012\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/food/food/rapidalert/docs/rasff_annual_report_2012_en.pdf)

## BREVES

### Rosphere, le robot des champs

Les chercheurs de l'université polytechnique de Madrid ont créé Rosphere, un robot sans bras ni jambes capable d'évoluer sur des sols abrupts et inégaux en roulant sur lui-même, par exemple entre les lignes de labour. Le Rosphere a montré son intérêt, par exemple pour la surveillance des cultures ou pour collecter des données environnementales.



Source : université polytechnique de Madrid

<http://www.robcib.etsii.upm.es/index.php/es/proyectos/rosphere>

### Wikipearl, l'emballage comestible

La start-up WikiFoods, basée à Cambridge (Californie) et à Paris, a pour objectif de développer des formes comestibles de conditionnements de produits alimentaires et boissons. Elle a mis au point WikiPearl, un produit qui peut être décliné sous forme de glace, yaourt, fromage ou cocktail, et qui consiste en plusieurs couches d'alginate, d'isomats et autres liants, qui viennent former une peau comestible autour de n'importe quel aliment, sur le modèle de la peau d'un fruit. Cet emballage est donc comestible et il peut être lavé à l'eau sans subir altération ni modification de goût. En outre, il est adapté à la consommation nomade : ainsi, la glace WikiPearl fond

beaucoup moins vite qu'une glace classique. Ce produit, dont la technologie a nécessité 20 dépôts de brevets, peut être testé depuis juin au WikiBar (4, rue du Bouloi, 75001 Paris) et devrait bientôt être commercialisé en grandes surfaces.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective  
Source : WikiPearl <http://www.wikipearl.com/>

## COLLOQUES, CONFÉRENCES

- 30-31 juillet 2013, Marciac, Agrobiosciences

« Quels mondes construisent les normes ? »

[http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id\\_article=3495](http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3495)

- 12 septembre 2013, Paris, INRA / APCA

« L'évaluation agri-environnementale au service de la durabilité de l'agriculture »

<https://colloque4.inra.fr/ciag2/Programme>

- 24 septembre 2013, Paris (CNAM), Vivéa

« TIC, comment innover en formation ? »

<http://www.vivea.fr>

- 29 septembre - 2 octobre 2013, Noordwijkerhout (Pays-Bas), Elsevier  
First International Conference on Global Food Security

<http://www.globalfoodsecurityconference.com/index.html>

- 1<sup>er</sup> octobre 2013, Paris, SAF / AFBV

« Les biotechnologies végétales : quels enjeux pour la société ? »

<http://www.agriculteursdefrance.com/fr/LesConferences.asp?>

[ThemePage=3&Rubrique=10&Num=17](http://www.agriculteursdefrance.com/fr/LesConferences.asp?ThemePage=3&Rubrique=10&Num=17)

- 17-8 octobre 2013, Bordeaux, ADEF

Assises Nationales du Foncier 2013

<http://www.adeef.org/assises-nationales-du-foncier-2013-save-the-date>

- 28-29 octobre 2013, Montpellier (Agropolis International), Unités mixtes de recherche Innovation et Moisa (Cirad, INRA, Montpellier SupAgro, IAM.M)

« Les innovations dans les systèmes alimentaires des villes »

<http://www1.montpellier.inra.fr/aesop5/>

*Bulletin de veille du Centre d'études et de prospective*

*Directeur de la publication :*

*Bruno Hérault*

*Chef du Centre d'études et de prospective*

[bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr) 01 49 55 85 75

*Rédactrice en chef :*

*Céline Laisney*

*Chargée de mission Veille*

[celine.laisney@agriculture.gouv.fr](mailto:celine.laisney@agriculture.gouv.fr) 01 49 55 85 21